



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 janvier 2014
N° 1037

Pierre MOSCOVICI et Bernard CAZENEUVE présentent les résultats de l'exécution du budget de l'Etat en 2013

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Économie et des Finances et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, présentent les résultats de l'exécution du budget de l'Etat en 2013.

Le déficit budgétaire devrait s'élever à 74,9 Md€ en 2013, soit une amélioration de plus de 12 Md€ par rapport à 2012, malgré une croissance économique encore très faible sur l'année.

Les dépenses de l'Etat ont été strictement maîtrisées, avec une sous-exécution de 3,4 Md€ par rapport à l'autorisation donnée en loi de finances initiale (LFI) sur le champ de la dépense sous norme augmentée de la charge de la dette et des pensions. Cette exécution, à 368,1 Md€, se situe 0,6 Md€ en-deçà de la prévision de la loi de finances rectificative pour 2013 (LFR).

Le déficit budgétaire est cependant supérieur de 2,7 Md€ à la prévision de 72,1 Md€ retenue dans la LFR. Ce résultat est la conséquence, malgré la stricte maîtrise de la dépense de l'Etat, de rentrées fiscales moindres qu'escompté, principalement du fait d'une conjoncture défavorable depuis la mi-2011.

- 1. Une stricte maîtrise des dépenses de l'Etat, résultat d'une gestion exemplaire, conduit à une sous-exécution par rapport à la loi de finances initiale de 3,4 Md€ sur le champ de la norme de dépense augmentée de la charge de la dette et des pensions.**

L'exécution des dépenses de l'Etat en 2013 confirme la maîtrise des dépenses, qui sont inférieures à l'autorisation initiale donnée en LFI quel que soit le périmètre retenu.

Les dépenses dans le champ de la norme « zéro valeur » (dépenses du budget général hors charge de la dette et des pensions, augmentées des prélèvements sur recettes à destination des collectivités locales et de l'Union européenne, qui sont dynamiques) sont inférieures de 0,1 Md€ au montant fixé en LFR, à 279,3 Md€.



Cette sous-exécution témoigne de la maîtrise des dépenses budgétaires (-1 Md€ par rapport à la LFI), du fait de règles de gestion exemplaires mises en place par le Gouvernement.

La charge de la dette est de nouveau révisée à la baisse par rapport à la prévision de la LFR 2013, grâce aux conditions de financement toujours extrêmement favorables dont bénéficie la France qui reflètent la confiance des investisseurs dans la stratégie économique et financière du Gouvernement. La charge de la dette a ainsi été au total inférieure de 2 Md€ à la prévision de LFI 2013.

La dépense totale de l'État, y compris charge de la dette et des pensions et hors éléments exceptionnels, s'établit ainsi à 368,1 Md€, en amélioration de 3,4 Md€ par rapport à l'objectif fixé en début d'année et de 0,6 Md€ par rapport à la dernière prévision de la loi de finances rectificative.

2. Les recettes fiscales s'élèvent à 284 Md€, en retrait de 3,5 Md€ par rapport à la LFR 2013.

Le produit des recettes fiscales s'établit à 284 Md€, en baisse de 3,5 Md€ par rapport à la prévision de 287,5 Md€ inscrite en LFR.

Cette dégradation s'explique principalement par de moindres rentrées d'impôt sur les sociétés (-2,5 Md€ par rapport à la LFR 2013) et d'impôt sur le revenu (-1,8 Md€ par rapport à la LFR 2013), qui s'inscrivent dans le contexte d'une croissance très faible deux années consécutives.

En revanche, un rebond de recettes de taxe sur la valeur ajoutée a été constaté fin 2013 (+0,6 Md€), témoignant d'un regain de dynamisme de la consommation en cours d'année.

Les recettes non fiscales (13,7 Md€) sont globalement en ligne (-0,2 Md€) avec la LFR.

Par ailleurs, le solde des comptes spéciaux est en amélioration de 0,6 Md€ par rapport à la LFR.

3. Le déficit public (sur l'ensemble du champ des administrations publiques) pour 2013 sera connu le 31 mars 2014.

Ces résultats traduisent l'engagement et l'action du Gouvernement pour tenir de manière exemplaire la dépense. Du côté des recettes, les moindres rentrées n'ont en revanche pas été compensées par un effort supplémentaire afin de ne pas obérer les perspectives de reprise de la croissance.

Réaffirmant l'importance de poursuivre les efforts d'économies engagés, qui devront atteindre au moins 50 Md€ sur les années 2015-2017, afin de concilier le financement des priorités, la baisse des prélèvements obligatoires et la trajectoire de retour à l'équilibre structurel des comptes publics, le Premier ministre vient d'adresser aux ministres une lettre de méthode fixant une nouvelle procédure budgétaire

conformément aux annonces du Président de la République du 14 janvier. Dès le mois d'avril, des lettres de cadrage individualisées seront adressées à chaque ministre afin de fixer le volume des économies à réaliser jusqu'en 2017.

	LFI 2013**	Prévision LFR 2013	Exécution 2013	Ecart
DEPENSES TOTALES	374,6	373,5	373,2	-0,3
Dépenses zéro valeur "hors dette et pensions"	279,4	279,4	279,3	-0,1
Charge de la dette	46,9	45,0	44,9	-0,1
Contribution au CAS pensions (y.c. opérateurs)	45,2	44,3	43,9	-0,4
Dépenses totales hors dépenses exceptionnelles	371,5	368,7	368,1	-0,6
Dépenses exceptionnelles	8,1	9,9	10,1	0,2
<i>Retraitement taxes affectées plafonnées*</i>	<i>-5,1</i>	<i>-5,1</i>	<i>-5,1</i>	<i>0,0</i>
RECETTES totales	313,1	301,3	298,3	-3,1
Recettes fiscales nettes	298,6	287,5	284,0	-3,5
Impôt net sur le revenu	71,9	68,8	67,0	-1,8
Impôt net sur les sociétés	53,5	49,7	47,2	-2,5
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	13,7	13,6	13,8	0,1
Taxe sur la valeur ajoutée nette	141,2	135,6	136,3	0,6
Autres recettes fiscales nettes	18,3	19,7	19,9	0,1
Recettes non fiscales	14,2	13,9	13,7	-0,2
Solde comptes spéciaux	0,3	0,0	0,6	0,6
Solde Budgétaire	-61,5	-72,1	-74,9	-2,7

* neutralisation des taxes affectées plafonnées, pris dans la norme

** le solde et les dépenses de la LFI 2013 sont retraités pour intégrer sous norme zéro valeur le budget rectificatif adopté fin 2013

Contact presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01 53 18 40 82

Cabinet de Bernard CAZENEUVE : 01 53 18 43 08